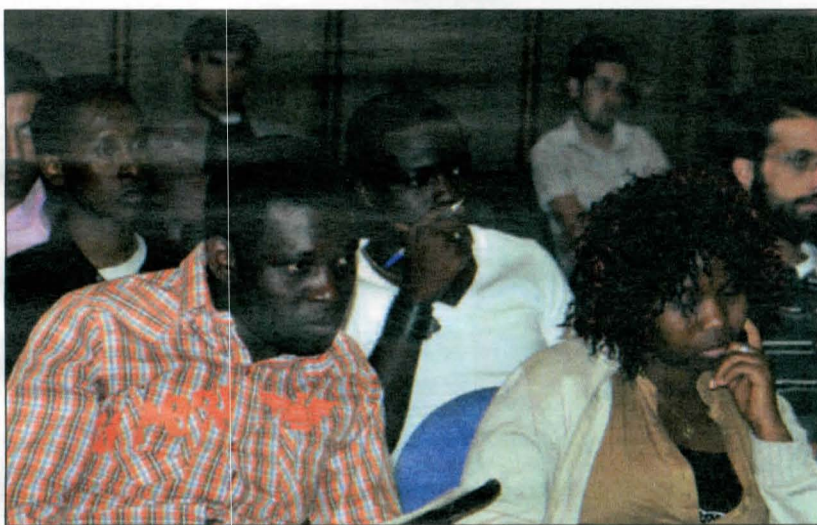


## Coopération

# Sur 16 000 étudiants africains au Maroc, 8 000 ont une bourse marocaine

Le nombre d'étudiants africains au Maroc ne cesse d'augmenter : 1 040 en 1994, 16 000 aujourd'hui. Le Royaume présente plusieurs attraits : qualité et diversité des formations, proximité géographique, stabilité politique... 8 000 étudiants bénéficient d'une bourse de l'Etat marocain, soit 750 DH par mois.

**I**ls viennent de Mauritanie, du Sénégal, de Côte d'Ivoire, du Mali, de Guinée, du Gabon, du Kenya, du Nigéria..., ils sont plus de 8 000 jeunes africains à suivre leurs études au Maroc, selon l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI). Et là, il ne faut compter que ceux qui sont inscrits dans les universités publiques marocaines et qui bénéficient d'une bourse d'études, selon un quota établi entre le gouvernement marocain et les pays africains avec lesquels des accords de coopération dans le domaine sont signés. Le reste des étudiants africains, selon des estimations, se compte par milliers aussi (9 000 étudiants), ils viennent au Maroc de leur propre chef sans passer par le canal régulier. Ceux-là, ils fréquentent surtout les écoles supérieures privées, ils se débrouillent tant bien que mal pour subvenir à leurs besoins, ils résident souvent en copropriété. Qu'ils viennent au Maroc par la voie officielle ou non, le nombre de ces étudiants majoritairement subsa-



hariens croît chaque année : en 1994, ce nombre ne dépassait pas 1 040 étudiants, il est aux environs de 5 000 dix ans plus tard, pour atteindre quelque 16 000 aujourd'hui. Le secret de cette attraction pour le Maroc ? Quatre raisons essentielles les encouragent à venir étudier au Maroc : la qualité et la diversité des formations

**La Bourse encourage les Africains à venir étudier au Maroc**

offertes, la proximité géographique, la stabilité politique, et les chances de promotion sociale une fois l'étudiant de retour chez lui. Bien entendu, il n'y a pas que ces raisons. Dans une étude faite par la chercheuse Johara Berriane (parue dans la *Revue géographique des pays méditerranéens en 2009*), l'auteure considère que le choix du Maroc comme pays d'études est avant tout « un choix pragmatique. 36% des étudiants questionnés à ce sujet indiquent qu'ils ont choisi de venir au Maroc parce qu'ils ont obtenu une bourse pour étudier dans ce pays, alors que les mêmes opportunités n'existent pas dans d'autres pays ».

**Plusieurs ex-étudiants au Maroc occupent des postes clés une fois de retour dans leur pays**

L'autre raison invoquée par ces étudiants est que les études à l'étranger, quel que soit le pays choisi, sont valorisées, elles seraient de meilleure qualité et permettraient d'améliorer leurs conditions de vie. « Une meilleure alternative aurait été

## ZOOM

## QUELQUES INFOS UTILES POUR LES ÉTUDIANTS AFRICAINS

### Cités universitaires

Les étudiants étrangers peuvent, dans la limite des places disponibles, bénéficier de places en internat, ou dans une cité universitaire moyennant le paiement des frais d'internat ou de loyer. L'AMCI dispose à Rabat d'une Cité universitaire internationale (CUI), d'une capacité d'accueil de 530 lits dont 132 réservés aux filles. Située dans le quartier Hay Riad à Rabat, la Cité universitaire internationale, qui a été ouverte en 1993, est une structure d'hébergement intégrée abritant plus de 40 nationalités différentes. Elle constitue un exemple vivant de cohabitation conviviale et de tolérance, valeurs dont le Maroc s'est de tout temps fait le défenseur. De même, les différentes structures de cette cité universitaire, comprenant 4 pavillons, une salle de conférences, une bibliothèque, un centre médico-social, des terrains et salles de sport, cafétérias et cyber-espace, offrent aux étudiants un cadre approprié pour pratiquer

leurs activités culturelles, sociales et sportives.

L'agence obtient chaque année des quotas pour les étudiants inscrits par son biais dans les cités universitaires dans les autres villes du Royaume. La durée maximum d'hébergement à la Cité universitaire internationale correspond à la durée réglementaire des études. Dans les autres cités, qui dépendent du département de l'enseignement supérieur, la durée réglementaire de résidence est de 4 ans.

### Offre de logement dans le privé

L'étudiant peut avoir recours à l'offre du secteur privé en matière de location. Il doit établir avec le propriétaire un contrat de bail nominatif qui lui sera réclamé lors du dépôt du dossier de la carte de séjour.

### Hébergement d'été

L'AMCI organise chaque année et dans la limite des possibilités offertes, l'opération d'hébergement d'été au sein

des cités universitaires à Rabat et ce durant la période estivale au profit des étudiants qui ne peuvent rentrer dans leur pays.

### Restauration universitaire

De nombreuses cités universitaires disposent de restaurants universitaires, servant des repas pour les étudiants à un tarif subventionné (1,40 DH/repas). Les étudiants intéressés doivent s'adresser à l'administration de ces cités pour l'obtention de la carte du restaurant universitaire.

### Couverture médicale

Le secteur de la santé publique au Maroc est composé d'un réseau d'hôpitaux et de centres de santé couvrant l'ensemble du territoire marocain assurant des services de garde 24h/24 et 7 j/7.

Le secteur privé assure également des services de consultation et d'hospitalisation. Pour faciliter l'accès des étudiants aux soins, et pour une santé

de proximité, la Cité universitaire internationale dispose d'un Centre médico-social offrant des prestations de soins. Il constitue par ailleurs un lieu d'accueil, d'écoute, d'information santé et d'orientation vers les centres hospitaliers. Les étudiants étrangers bénéficient au même titre que les étudiants marocains de la couverture médicale dans le cadre des conventions conclues entre le département de l'enseignement supérieur et le ministère de la santé.

L'AMCI contribue à la prise en charge des frais médicaux par le remboursement des montants engagés par les étudiants à concurrence de 50% avec un plafond de 1 000 DH/an pour les soins et 300 DH pour les frais de lunette.

Les étudiants intéressés peuvent en outre contracter des polices d'assurance (assurance maladie, assurance décès, etc.), auprès d'un réseau étendu d'établissements privés d'assurance.

Source : AMCI.

## Coopération

*l'Europe. N'ayant pas eu cette opportunité, ils se sont contentés de venir au Maroc», ajoute l'auteur. Et d'ajouter que bien que le choix du Maroc comme pays de destination soit lié à première vue à l'absence d'autres opportunités meilleures, «des liens avec ce pays existaient pour certains déjà lors de la décision de partir». En effet, 43% des étudiants interviewés dans cette enquête affirment avoir eu avant leur départ déjà une connaissance au Maroc, qui dans 40% des cas s'avère être un membre de la famille. «Dans 30% des cas, les étudiants ont un parent qui a étudié au Maroc. Des réseaux sociaux, qui, bien que peu développés, jouent donc un rôle important pour la prise de décision de certains de venir au Maroc».*

Volet qualité et diversité des formations, il faut dire que le Maroc jouit d'une certaine notoriété par rapport aux autres pays africains, malgré les tares dont souffre l'enseignement au Maroc. Avec 370 établissements répertoriés par l'Agence marocaine de coopération internationale, dont 56 de formation des cadres, 59 de formation professionnelle, 95 établissements de formation supérieure privée, 76 dédiés à l'enseignement supérieur, 9 établissements des classes préparatoires, 13 établissements de brevet de technicien supérieur, 62 établissements de formation professionnelle privée, le Maroc

## PROCEDURE D'INSCRIPTION

## 370 établissements d'enseignement supérieur au Maroc



La candidature pour faire des études supérieures au Maroc suit une procédure : elle est envoyée aux autorités compétentes des pays africains concernés pour transmission par le canal diplomatique à l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI), et ce dans le

cadre des accords bilatéraux de coopération entre ces pays et le Maroc. Chaque pays bénéficie d'un quota, arrêté en commun accord entre l'AMCI et le ministère de l'éducation nationale marocain. Les étudiants sénégalais et mauritaniens, proximité géographique, culturelle, linguistique et politique oblige, sont les plus nombreux au Maroc. Quant aux places, le Maroc ne lésine pas sur le nombre offert aux étudiants étrangers : 370 établissements sont répertoriés par l'Agence marocaine de coopération internationale. Parmi eux, 56 établissements de formation

des cadres, 59 établissements de formation professionnelle, 95 établissements de formation supérieure privée, 76 établissements de l'enseignement supérieur, 9 établissements des classes préparatoires, 13 établissements de brevet de technicien supérieur, 62 établissements de formation professionnelle privée. La sélection des candidats bacheliers se fait en fonction des conditions d'admission requises pour la formation demandée, des filières ouvertes et des places pédagogiques disponibles. Les candidats doivent être titulaires du baccalauréat de l'année en cours (certains établissements l'exigent) ou de l'année d'avant, obtenu avec mention. Les conditions d'âge varient, selon les établissements, de 19 à 23 ans. Pour les masters, les candidats doivent être titulaires de la licence ou d'un diplôme reconnu équivalent dans la filière demandée avec au moins la mention «Bien». Les candidats au cycle de doctorat, quant à eux, doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures dans la filière demandée reconnu équivalent aux diplômes marocains donnant accès aux établissements et formations demandés ■

est bien parti pour séduire des milliers d'Africains désireux de poursuivre leurs études au Maroc. Au lieu donc d'opter pour l'Europe où les études, même gra-

**Les réseaux sociaux influencent la prise de décision**

tuites, engendrent des frais rédhibitoires, sans parler des tracasseries administratives - souvent dissuasives- pour l'obtention du visa notamment, ces étudiants

## Coopération

préfèrent le Maroc, pays musulman (un critère décisif pour certains de ces étudiants), ouvert, et, le plus important, doté d'infrastructures universitaires de haut niveau. Thami Ghorfi, président de l'ESCA, croit que le Maroc a encore devant lui un potentiel énorme : «*Le nouveau système d'évaluation lancé avec les accréditations, l'installation de l'agence de cette évaluation, ce qui lui donne des normes et une crédibilité, on a devant nous un chantier qui pourrait tirer le Maroc vers le haut. On se plaint des failles de l'enseignement marocain, mais il y a un certain nombre d'institutions qui font d'excellents résultats en termes d'insertion professionnelle* (voir entretien en p.8)

La deuxième raison de l'attrait du Maroc invoquée par beaucoup d'étudiants africains : la stabilité politique. Et qui dit stabilité politique, dit climat d'études stable qui ne souffre pas de perturbations majeures dues aux grèves et autres arrêts des cours qui secouent beaucoup d'universités africaines. Le Nigérien Karimoune Effat Abdoulahi, au Maroc depuis 2004, et qui a été secrétaire général de la Confédération des élèves, étudiants et stagiaires africains étrangers au Maroc (CESAM), en sait quelque chose. Au cours de l'année de son bac dans un lycée à Niamey, il re-

doutait déjà des études supérieures dans la capitale nigérienne perturbée par des débrayages. «*Les années blanches, à cause des grèves des étudiants et des professeurs, ne se comptent plus dans nombre de pays d'Afrique. J'ai opté alors pour le Maroc qui jouit d'une bonne réputation au Niger quant à son système universitaire et sa stabilité. Et beaucoup de cadres qui exercent actuellement dans notre pays ont été formés au Maroc*», reconnaît Karimoune, visiblement satisfait de son choix.

Oui, et c'est la troisième raison du choix des études au Maroc : des centaines d'étudiants africains ayant terminé leur parcours universitaire, retournent au pays d'origine et occupent des postes de responsabilité tant dans le privé que dans le public. Jamila Bent Cheikh est mauritanienne. Son père, comme elle actuellement, était boursier de l'Etat marocain et a effectué ses études à l'ENA de Rabat. Il est devenu ministre de la justice de son pays à la fin des années 1980. Jamila, sa fille, débarque à 16 ans dans la même capitale où son père étudia, après un bac obtenu avec mention «*Bien*» à Nouakchott, pour s'inscrire à la Faculté de médecine. C'était en 2004. Sept ans après, elle devient médecin. Son dossier de candidature pour étudier au Maroc

était «*solide comme du béton*», se rappelle-t-elle : un bac avec mention, une maîtrise du français, un père ex-lauréat de l'ENA, et l'inexistence d'une faculté de médecine, à l'époque, en Mauritanie.

### 750 DH comme bourse par mois et par étudiant africain

Ces étudiants africains, du moins ceux qui viennent par voie d'accord, sont tous dotés d'une bourse marocaine de 750 DH par mois, et plusieurs centaines parmi eux sont en internat dans les cités universitaires, d'autres à la Cité Universitaire Internationale (CUI) de Rabat (voir encadré). Il faut dire qu'avec 750 DH par mois, l'étudiant africain est incapable de subvenir à tous ses besoins, mais cette somme reste supérieure à celle que touche un boursier marocain (1200 DH par trimestre.)

Cela a une explication : l'Etat marocain applique une politique de proximité en Afrique qui lui permet d'entretenir son image auprès des futures générations de décideurs. Entamée au milieu des années 80, et notamment après sa sortie de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), cette politique s'est intensifiée avec le nouveau règne, le Roi Mohammed VI ayant fait le pari de se tourner vers l'Afrique ■

**Qui dit stabilité politique, dit climat universitaire stable qui ne souffre pas de perturbations majeures dues aux grèves et autres arrêts de cours qui secouent beaucoup d'universités africaines.**